



La sécurité d'abord !

Une vingtaine de nouveaux murs construits après le 11 septembre

Par [Matthieu Burgard](#)

Mondialisation.ca, 31 mai 2009

[Lien multimédia](#) 31 mai 2009

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),
[Militarisation](#)

Vous croyez à la fin des frontières grâce à la mondialisation ? Détrompez-vous ! La guerre contre la terreur en a voulu autrement : près d'une vingtaine de nouveaux murs ont été construits après le 11 septembre 2001 ! Bien différentes du mur de Berlin, ces nouvelles enceintes sont truffées de technologies de pointe. Une aubaine pour les industries de l'armement qui se disputent un gigantesque marché en pleine expansion.



La nature des menaces, desquelles souhaitent aujourd'hui se protéger les États, est diverse : guerre contre la drogue, criminalité, terrorisme et lutte contre l'immigration clandestine. « On est face à un ennemi qui ne dit pas son nom », commente Julien Saada, chercheur à la Chaire Raoul Dandurand de l'Université du Québec à Montréal.

Et pour ce faire, les frontières se dotent d'équipement militaire et l'armée va même parfois jusqu'à participer à la gestion de ces murailles. Ainsi, les industries de l'armement militaire comme Thales, BAE Systems ou EADS conçoivent des murs intelligents comprenant des capteurs thermiques, des systèmes de reconnaissances biométriques, des détecteurs de mouvements, des radars, etc.

Que l'on parle de murs bétonnés, de clôtures ou de barrières de sécurité, les services offerts pour la bagatelle de quelques milliards comprennent aussi des véhicules militaires terrestres et aériens, des drones (des avions de surveillance sans pilote), des systèmes de communication et des logiciels de coordination.

Cet ensemble de systèmes – en interopérabilité – est tellement sophistiqué que certains murs sont parfois immatériels. « Ce sont les technologies utilisées qui créent les conditions d'un mur », explique Julien Saada. Le « virtual fence », par exemple, est un mur invisible de 45 kilomètres de long entre l'Arizona et le Mexique. Le dispositif testé en 2008 comprend neuf tours équipées de radars permettant de détecter les clandestins essayant d'entrer aux États-Unis.

D'après le cabinet américain de la défense intérieure, le marché de la sécurisation des frontières se chiffrera à 178 milliards de dollars d'ici 2015. Le marché américain représentait quant à lui 45 milliards de dollars en 2006. Un autre gros joueur : l'Arabie Saoudite, qui possède 25 % des réserves mondiales de pétrole, et dont le moindre attentat viendrait déstabiliser l'économie. En 2008, son gouvernement a payé un milliard de dollars l'entreprise EADS pour sécuriser 900 km de frontière avec l'Irak.

La source originale de cet article est [Lien multimédia](#)
Copyright © [Matthieu Burgard](#), [Lien multimédia](#), 2009

Articles Par : [Matthieu Burgard](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca